



CONVOCATION

Date : 7 décembre 2018
Affichée le : 7 décembre 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 32
Présents : 24
Votants : 32
Pouvoirs : 8
Absents : 0

L'an deux mille dix-huit, le vendredi quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER - M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE - Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION - M. Gérard BRUNEL - M. Joël MOREAU – Mme Elisabeth DELMAS - Mme Sylvie BRIÈRE - M. François DELAIS - Mme Carole BOULANGER - M. Thierry LEFÈVRE – Mme Armelle CHAPALAIN - Mme Aurélie PROCOPPE - M. Morgan TOUBOUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 21 décembre 2018

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS
M. Michel LEMEUR
M. Thierry MALHERBE
M. Olivier HEUZÉ
Mme Nadège FAUL
Mme Elodie THABOUREY
Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN
M. Grégor DOERING

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR
Pouvoir à M. François DELAIS
Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE
Pouvoir à M. Michel VRAY
Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL.

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité le procès-verbal du 19 octobre 2018.

▪ **Informations du Maire.**

Manifestations :

Décembre

Vendredi 14 décembre

- 20 h – Conseil Municipal.

Samedi 15 décembre

- 9h30 - 12h et 14h - 16h30 – Plantations de haies à la zone de biodiversité de la Rosière.
- 15h – Cérémonie des Bacheliers – Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Du samedi 15 au lundi 31 décembre

- Patinoire – Parking du Castelrose – organisée par l'ACIA et l'ASVO Water-Polo.

Dimanche 16 décembre

- Après-midi avec le Père Noël – Maison de l'Amitié – organisé par le Comité des Fêtes.

Mercredi 19 décembre

- 10h45 – Matin des bouts de chou – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 15h – Spectacle de Noël pour les enfants – Centre sportif Amélie Mauresmo.

Jeudi 20 décembre

- Passage du Jury du concours décorations et illuminations de Noël.

Du vendredi 21

au lundi 24 décembre

- Village de Noël – Cour de l'Hôtel de Ville et parking des Joséphites – Organisé par l'ACIA.

Samedi 22 décembre

- 10h – Petit déjeuner littéraire - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 17h - Chants de Noël et embrasement du Castelrose – Place de Verdun.
- Crèche vivante – Parvis de l'église Saint-Martin.

Janvier

Samedi 12 janvier

- Collecte de jouets au profit de l'association Ludhospital et en partenariat avec l'association Liberty Jeep.

Dimanche 13 janvier

- 15h - Les dévoreurs de livres (Club de lecture pour les adolescents) - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Mercredi 16 janvier

- 11 h – Vœux du Maire – Centre sportif Amélie Mauresmo.
- L'Atelier du mercredi : Paysage à la plume et à l'aquarelle inspiré des bords de l'Oise – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- 10h30 – Histoires par ci par là - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Du jeudi 17 janvier

au samedi 23 février

Samedi 19 janvier

- Recensement de la population.
- 15h – Conférence « L'Isle-Adam et ses ponts » par René Botto – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- 20h30 - Concert du Nouvel An – Eglise Saint-Martin.

Du lundi 21 au vendredi 25 janvier

- 10^{ème} anniversaire de la Semaine de la lecture – Expositions « Babar, Harry Potter et Cie » et « Comment un livre vient au monde » prêtées par la Bibliothèque départementale du Val d'Oise – Château Conti et Hôtel de Ville.

Mardi 29 janvier

Mercredi 30 janvier

- 10h – Petit déjeuner littéraire - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 10h45 – Matin des bouts de chou - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Février

Samedi 2 février

- 10h30 - Remise des médailles sportives – Remise des médailles du travail - Remerciement aux bénévoles sportifs et de la Semaine de la lecture – Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.
- 14h - Remise de prix des décorations de Noël – Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Samedi 9 février

- 10h - Inauguration de la salle « La Scène Adamoise ».
- 15h – Conférence « Les Plages et Baignades fluviales des bords de l'Oise » par Béatrice Cabedoce – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Mercredi 13 février

- 15h - Les dévoreurs de livres – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 10h30 – Histoires par ci par là - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- de 14h à 16h30 – L'Atelier du mercredi : « Décoration d'un éventail » – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Samedi 23 février

Mardi 26 février

et mercredi 27 février

- 10h – Petit déjeuner littéraire - Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- à 14h
- à 16h – Stage : Modelage en terre – Réalisation d'un pont en terre dans le cadre de l'exposition *Regard sur les collections. Quatrième édition.* - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Mercredi 27 février

- 10h45 – Matin des bouts de chou – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Mars

Samedi 9 mars

Mercredi 13 mars

Mercredi 20 mars

Du dimanche 17

au dimanche 24 mars

- 15h – Les dévoreurs de livres – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 10h30 – Histoires par ci par là – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- 10h45 – Matin des bouts de chou – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Mardi 26 mars

Jeudi 28 mars

Samedi 30 mars

- Salon de Printemps organisé par l'association Prisme et Nuances – Cafétéria du centre sportif Amélie Mauresmo.
- 10h – Petit déjeuner littéraire – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.
- à 19h – Conseil Municipal.
- Carnaval adamois.

Travaux :

- La réception des travaux de la salle de spectacle « La Scène adamoise » aura lieu le 19 décembre 2018. La commission de sécurité effectuera une visite des locaux à cette même date.
- Les travaux d'aménagement se poursuivent Avenue Paul Thoureau entre l'avenue du Général de Gaulle et le chemin vert.
- Rue Saint Lazare, les travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux se poursuivent et les travaux d'assainissement sont terminés.
- Démarrage des constructions sur le port de plaisance.
- Abattage d'arbres malades sur différents sites de la ville.
- Les travaux d'aménagement des pistes cyclables dans l'avenue du Général du Gaulle et la rue Jean Droit se terminent.

Divers :

- **Dates des prochains Conseils Municipaux :** *28 mars – 23 mai – 5 juillet – 18 octobre et 13 décembre.*
- Le premier Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulé le mardi 27 novembre 2018. Le prochain est programmé le 2 avril 2019. Différentes commissions auront lieu au premier trimestre 2019 : Commission environnement le 15 janvier ; Commission évènementiel le 19 février et Commission sport le 19 mars 2019.
- Les animaux feront leur retour à la zone de biodiversité au printemps.

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 101-2018 à 126-2018.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 101-2018 à 126-2018 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2018-12-02

Rapport n° 2- Décision modificative n°4 au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2018 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Délibération : n° 2018-12-03

Rapport n° 3- Budget primitif 2019 - Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2019 de la Ville :

VILLE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	18 557 453 €	18 557 453 €
INVESTISSEMENT	6 312 730 €	6 312 730 €
TOTAL BUDGET	24 870 183 €	24 870 183 €

Délibération : n°2018-12-04

Rapport n° 4- Budget primitif 2019 - Plage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2019 de la Plage :

PLAGE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	504 200 €	504 200 €
INVESTISSEMENT	154 000 €	154 000 €
TOTAL BUDGET	658 200 €	658 200 €

Délibération : n°2018-12-05

Rapport n°5 – Proposition nouveaux Tarifs 2019 - Divers. à compter du 1^{er} janvier 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs suivants :
 - Location du studio Super Dévoluy (*Période mois de juin*).
 - Concession de logement et logements communaux.
 - Loyer annuel des jardins familiaux.

- Tarifs Bibliothèque.
- Location de salles Municipales.
- Plage de L'Isle-Adam.
- Cimetière de la Ville.
- Utilisation du Domaine Public (*Prises de vues et tournage, location du Château Conti pour des expositions artistiques, commerces avec terrasse*).
- Manifestations /Evènements (*Marché de l'Art, Concert*).
- Musée.
- Emplacements forains.
- Services réalisés à l'Espace Michel Poniatowski (*photocopies, reprographie, prêt de matériel, communication*).

Délibération : n°2018-12-06

Rapport n°6 – Proposition nouveaux Tarifs - Enfance à compter de la rentrée scolaire 2019-2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs ci-dessous :
 - Accueil de Loisirs.
 - Accueil Pré Post Scolaire.
 - Etude Surveillée.
 - Accueil Post Etude.
 - Restauration scolaire.
 - Repas des associations sportives Enfance.
 - Classes de découvertes 2019.
 - Séjours été 2019.
 - Pass Loisirs 2019.
 - Activités jeunesse 2019.

Délibération : n°2018-12-07

Rapport n°7 – Subventions municipales 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 8 abstentions.

- **fixe** le montant des subventions allouées aux différentes associations selon les propositions.
- **fixe** le montant de la subvention :
 - . au CCAS pour : 160.000 €
 - . à la Plage pour : 249.000 €
 - . à la Caisse des Ecoles pour : 3.000 €
- Accepte de verser à certaines associations ayant des salaires à assurer (*CSL, CMIA, Culture et Loisirs, Syndicat de la Piscine Intercommunale ainsi qu'au CCAS*), la subvention par 1/12^{ème}.
- Accepte de d'effectuer en un seul versement les subventions jusqu'à 800 € et en deux versements (*mars et septembre*) les subventions dépassant 800 €.

Les Présidentes et Présidents d'associations qui bénéficient de subventions communales ne participent pas au vote.

Délibération : n°2018-12-08

Rapport n°8 – Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le versement de la contribution obligatoire de la Ville à hauteur de 67 919,40 € aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame, prévu au compte 6558 du budget 2019.

Délibération : n°2018-12-09

Rapport n°9 – Modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adopte** les créations mentionnées ci-dessus et **apporte** les modifications nécessaires au tableau des emplois ainsi proposé.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets 2019 et suivants au chapitre 012.

Délibération : n°2018-12-10

Rapport n°10 – Acquisition d'un immeuble au 11 rue Saint Lazare.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la Ville de la parcelle bâtie référencée AW 362 pour un montant de 420.000€.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la transaction.

Délibération : n°2018-12-11

Rapport n°11 – Avis sur les dérogations 2019 au repos dominical de commerces de détail accordées par le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **émet** un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la commune les dimanches 13 janvier, 21 avril, 30 juin, 25 août, 1^{er} et 8 septembre, 24 novembre, 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019.

Délibération : n°2018-12-12

Rapport n°12 – Règlement intérieur de la salle de spectacle « La Scène adamoise »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adopte** le règlement intérieur de la salle de spectacle : « La Scène Adamoise ».

Délibération : n°2018-12-13

Rapport n°13 – Convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** les termes du projet de convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Rapport n°14 – Adhésion au Groupe d'Assurance statutaire du Centre Interdépartemental de la gestion de la Grande Couronne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les taux et prestations négociés pour la Ville de L'Isle-Adam par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire;
- **décide** d'adhérer à compter du 1er Janvier 2019 au contrat d'assurance groupe (2019-2022) et jusqu'au 31 décembre 2022 pour les agents CNRACL pour les risques (Décès, accident du travail, Congé de Longue Maladie, Congé de longue durée, maternité, maladie ordinaire au taux de 6,52 % de la masse salariale assurée (frais du CIG exclus) avec une franchise de 15 jours sur le risque de maladie ordinaire.
- **prend acte** que les frais du CIG, qui s'élèvent à 0,08% de la masse salariale assurée, viennent en supplément du taux d'assurance ci-dessus déterminé,

Et à cette fin,

- **autorise** Le Maire à signer le bulletin d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe.
- **prend acte** que la Ville de L'Isle-Adam pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

Délibération : n°2018-12-15

Rapport n°15 – Indemnisation de conseil du Trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** pour l'année 2018, un taux d'indemnité à 50 % pour Monsieur FONTAINE Patrice, soit un montant de 1271,97 euros en brut.

Délibération : n°2018-12-16

Rapport n°16 – Recensement de la population et rémunération des agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de 3 agents recenseurs.
- **fixe** la rémunération des agents recenseurs pour le recensement 2019 et les années suivantes selon les tarifs suivants :
 - 1,80 € par bulletin individuel collecté dans la commune
 - 1,10 € par feuille de logement collectée dans la commune
 - La formation effectuée par l'INSEE en moyenne 3h30, rémunérée à l'heure et multipliée par la valeur du SMIC en vigueur
 - Un forfait de 150 € représentant les frais occasionnés lors de la tournée de reconnaissance, le remboursement des frais de déplacement, le temps passé lors des comptes rendus hebdomadaires et le temps passé au domicile pour rapprocher toutes les informations sur les listes.

Délibération : n°2018-12-17

Rapport n°17 – Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2019-2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

- **Le risque prévoyance** c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès, avec une participation financière de la Ville de L'ISLE ADAM de 1€ mensuel par agent au contrat référencé par le CIG (Groupe VYV – MNT).
- **prend acte** que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CIG d'un montant annuel de:
 - **500 €**, pour l'adhésion à l'une des deux conventions et à **900 €** pour l'adhésion aux deux conventions, pour une collectivité de 150 à 349 agents.
- **autorise** Le Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.
- **autorise** Le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CIG.

Délibération : n°2018-12-18

Rapport n°18 – Transfert de la compétence eau et assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 2 abstentions,

- **sollicite** le report du transfert de la compétence eau – assainissement à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts au 1^{er} janvier 2026, comme le prévoit la loi.

Délibération : n°2018-12-19

Rapport n°19 – Demande de subventions pour le musée Louis Senlecq : Fonctionnement et Investissement 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter les subventions correspondantes auprès Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Ile-de-France, de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental du Val d'Oise.

Délibération : n°2018-12-20

Rapport n°20 – Inscription à l'inventaire de la Ville de cinq œuvres acquises pour le musée Louis Senlecq.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** l'inscription à l'inventaire du musée et de la Ville de ces cinq œuvres.

Délibération : n°2018-12-21

Rapport n°21 – Conclusion d'une convention entre le Département du Val d'Oise et la Ville de L'Isle-Adam relative à des travaux de requalification de la RD 67E.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la conclusion d'une convention entre la Ville de L'Isle-Adam et le Conseil départemental du Val d'Oise, afin d'encadrer les conditions de réalisation de la première tranche des travaux de requalification de la RD67E ,
- **autorise** monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels correspondants.

Délibération : n°2018-12-22

Rapport n°22 – Contribution financière au SIPIAP et à la CCVO3F.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 2 abstentions,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 230.000 € à verser au SIPIAP,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 36 000 € à verser à la CCVO3F.

Délibération : n°2018-12-23

Rapport n°23 – Convention Orange : Enfouissement coordonné des réseaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la conclusion d'une convention cadre pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE et des réseaux aériens de distribution d'électricité.
- **accepte** la conclusion des différentes conventions liées à des opérations d'enfouissement
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels correspondants.

Délibération : n°2018-12-24

Rapport n°24 – Acquisition d'un local commercial Place Hubert Jolivet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la Ville du local commercial vacant pour un montant de 74.285,71€.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la transaction.

Délibération : n°2018-12-25

Rapport n°25 – Accord de principe – Garantie d'emprunt LSVO -47 Quai de l'Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **émet** un accord de principe sur une garantie d'emprunt aux conditions ci-dessus exposées.

Délibération : n°2018-12-26

Rapport n°26 – Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 1 abstention,

- **approuve** la création de la commission de contrôle des listes électorales
- **nomme** en qualité de représentant du conseil municipal Bruno Dion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien Poniatowski
Sébastien PONIATOWSKI